

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 04/05/2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre du mois de mai à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par M. Olivier FOUILLET, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

16 présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Daniel ROBERT, Nadine VIVIER.

1 pouvoir :

Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN

Excusés : Pierrette MILLIASSEAU.

Absent (e) s : Gérard CHABAUTY, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN

Secrétaire de séance : Anne Allier

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS INTERIMAIRES

Délibération n° D 2023-008

- Vu le code général de la Fonction publique,
- Après avoir pris connaissance de l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires,
- Vu l'exposé de M. le Président ci-dessus,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil d'administration :

AUTORISE Mme la Vice-présidente à signer avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres, l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires, qui acte la décision du Conseil d'administration du Centre de gestion, de fixer à compter du 1^{er} janvier 2023 la participation aux frais de gestion à une somme égale à 4,5 % des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition.

Pour extrait conforme,

Airvault le 9 mai 2023

La Vice-Présidente,

Frédérique DRAMBRINE

AR-Préfecture

079-200055671-20230515-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par la Préfète : 15-05-2023

Publication le : 15-05-2023

